

N° 2023 012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE BOISSY SOUS SAINT YON 91 790

DATE DE CONVOCATION

25 MAI 2023

PUBLICATION FAITE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE PRESENTS

VOTANTS

8

OBJET:

APPROBATION DE LA SEANCE DU 06 AVRIL 2023 L'an deux mil vingt trois

Le six juin à dix-huit heure trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur SAADA Raoul.

Etaient présents: M. Raoul SAADA, Mme Claire CAZADE-SAADA, Mme Christine DUCHOSAL, Mme Anne-Marie PEDRONO, Mme Renée MARCHAIS, Mme Marie-Christine FRANCOIS, M. DELAME Eric, Mme PERRIER Nicole.

Absent représenté:

Absente Excusée: Mme Sophie BLAIZE

Absente:

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame AJIB est nommée secrétaire de séance

Monsieur le Président présente l'ordre du jour de la séance. Les membres sont invités à se prononcer.

Le Conseil d'Administration,

VU le code général des collectivités territoriales.

VU le code de l'action sociale et des familles,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité:

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 06 avril 2023

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le President du CCAS, Raoul SAADA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-269100210-20230612-2023-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2023